

	 FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES Direction régionale des Finances publiques de la Réunion 7 avenue André Malraux CS 21015 97744 ST DENIS CEDEX 9	

Direction régionale des Finances publiques de La Réunion

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Au 1^{er} janvier 2023

Nom -Prénom	Services
Services des impôts des entreprises	
Florent MARCHETTI	Saint Denis
Laurence ARPIN	Saint Paul
Jean-Pierre GASC	Saint Pierre
Services des impôts des particuliers et leurs antennes	
Eric AH-THIANE	Saint Denis
Dominique CARDI	Saint Pierre
Bruno VILLALVA	Saint-Benoît
Mme Dominique HALLOT	Saint Paul
Jérôme LE BRAS	Saint Louis

Service de publicité foncière et de l'enregistrement et son antenne	
Franck MENOTTI	Saint Denis – SPFE départemental
Service des impôts fonciers et son antenne	
Dominique GASTRIN	Saint Denis
Les brigades de vérification, de contrôle	
Benoît PRISER	1ere brigade - Saint Denis
Franck SEGNI	2 ème Brigade - Saint Pierre
Gregory DELATTRE (intérim)	Brigade de contrôle et de recherches
Les services à compétence départementale	
Patrice LEGRAND	PRS : Pôle de recouvrement spécialisé
Jean -Michel MANZOLI	PCE (Pôle de contrôle expertise) DE LA REUNION + Antenne
Isabelle LE BRAS	PCRP (Pôle de contrôle des revenus du patrimoine) DE LA REUNION + Antenne

Fait à Saint-Denis, le 1er janvier 2023

Le directeur régional des Finances publiques



Joaquin CESTER